évêques Oblats de l'Ouest canadien, il s'écriait, en terminant :

— « Messeigneurs, nous ne pouvons point nous séparer, sans rendre un témoignage public à notre Mère la Congrégation des Oblats. Car c'est à elle que nous devons le bien incomparable qui s'est accompli, dans ces pays, par notre ministère. La couronne de l'épiscopat, c'est elle qui l'a posée sur nos fronts. Qu'elle soit bénie, et que DIEU lui rende les actions de grâces que nous lui devons ! »

Autrefois, il était venu aux fêtes jubilaires d'une Congrégation religieuse, à la fondation de laquelle les Oblats avaient eu une large part, dont les mérites s'étaient perdus dans l'oubli du temps, enveloppés sous diverses substitutions. On lui recommandait discrètement de ne point trop insister sur les commencements de cette œuvre :

— « Voilà bien », répliquait-il vivement : « j'ai fait 1.400 milles exprès pour cela... Non, non, je rendrai témoignage à la vérité ; sinon, je ne parlerai point. »

Il parla et, de sa bouche éloquente, cette fois encore, son Institut religieux fut vengé.

Quelle légitime fierté ne le saisissait-elle point, il y a quelques années, lorsque, dans une assemblée publique, exposant en un tableau financier les sommes consacrées au bien du diocèse, il pouvait affirmer que sa Congrégation, dans l'espace de moins de quinze ans, avait contracté des obligations pour $ 900.000, au profit des œuvres diocésaines !...

Mais une marque plus infaillible, pour un religieux, d'attache et de dévouement à son Institut, ce sont ses dispositions par rapport aux maisons de formation : elles sont des principes, — qui aime les fruits soigne bien les racines. Tout comme on a signalé, à qui mieux mieux, son amour pour la jeunesse, on apporterait d'innombrables témoignages de l'enthousiasme et du bonheur avec lesquels il cherchait à visiter souvent les juniorats, les noviciats et les scolasticats, à y faire de longs séjours, à y parler, s'y retremper, s'y reposer, s'y réjouir. Lachine, où il s'était préparé, autrefois, à la profession religieuse, lui fut souvent une oasis. Le Scolasticat Saint-Joseph

d'Ottawa, qui ne l'avait point connu comme étudiant, lui fut pourtant, à chaque occasion, un nid de repos : il en estimait, d'une amitié profonde, les supérieurs et les professeurs. En Europe, nos Scolasticats, celui de Rome en particulier, garderont de ses passages un non moins précieux souvenir.

Aimer les maisons de formation, c'est les vouloir nombreusement remplies, c'est travailler à leur trouver des sujets. Une belle page serait à écrire sur l'influence de Mgr LANGEVIN dans le choix de l'état religieux que firent un grand nombre d'âmes qu'il rencontra. Avec quelle éloquence aussi ne prêchait-il point le zèle pour le recrutement des vocations ! Animé toujours de motifs surnaturels et élevé dans ses vues, il ne connaissait, en cela, ni l'étroitesse ni l'exclusivisme. Tout dévoué qu'il fût à sa Congrégation, il faisait la juste part à tous ; le clergé séculier ne fut point indûment dépourvu au profit de son Institut ; mais nul motif humain, eût-il eu la plus spécieuse couleur de zèle ou de piété, ne le fit jamais détourner un jeune homme d'embrasser la vie parfaite, qui lui parut capable d'en accepter les devoirs. Il ouvrait alors, toutes grandes, les portes de sa Congégation, se gardant bien de fermer, en même temps, celles des autres communautés. La liberté dans l'amour lui paraissait le plus sûr garant de persévérance et de profit pour les âmes appelées à une vocation d'élite.

C'est en vertu de ces sentiments qu'il crut répondre à une inspiration de la Providence en fondant une Congrégation de religieuses pour les besoins de ses œuvres. Leur nom révèle suffisamment, à lui seul, les préoccupations les plus chères à sa piété : il les appela les *Oblates du Sacré-Cœur et de* MARIE *Immaculée.*

Les vertus religieuses assurent, pourtant, plus encore le véritable esprit religieux que le zèle ostensible et animé. Quelques traits suffiront à marquer, pour le présent, la physionomie religieuse de Sa Grandeur.

Un journal protestant (1), trahissant d'un mot une

(1) La *Free Press*, de Winnipeg.

rare admiration pour le défunt, s'exprimait ainsi dans l'éloge qu'il lui consacrait, au lendemain de sa mort : « Il mena toujours cette vie simple et chaste, à laquelle l'avait formé la Congrégation des Oblats. »

Distingué et sachant faire bonne figure dans le monde, il ne fut point un prélat mondain : il avait des soucis plus élevés et des passions plus nobles que de plaire dans un salon ou à l'estrade.

Toute sa vie, il fut l'homme béni qui ne met point dans les trésors de la terre ses espérances. Son détachement fut toujours remarquable. A lire le détail de son testament, on trouverait qu'il ressemble fort à celui de Pie X — le pape qui, en plus de sa vénération et de son obéissance, ravit si entièrement son admiration profonde. Des chercheurs de reliques précieuses, dans son cabinet particulier, après sa mort, durent se contenter de quelques bouts de crayons usés et de vulgaires manches de plume — comme n'en connaît guère notre vingtième siècle.

L'auteur du présent article compte pour l'une des grâces principales de sa vie d'avoir été, collégien encore, admis selon une certaine mesure dans l'intimité du grand archevêque. Il n'oubliera jamais la leçon de pauvreté et d'humilité que lui laissa l'une de ces premières rencontres. Monseigneur l'avait chargé d'aller lui reporter, à Saint-Pierre de Montréal, un certain samedi, une soutane violette dont il devait se servir, pour officier pontificalement, le lendemain. Le messager s'en fut la quérir chez les Petites-Sœurs, priées de procéder au raccommodage. Grande fut son édification d'entendre une bonne Sœur observer que la soutane n'en pourrait plus guère, s'il fallait recommencer, une fois encore, pareille opération. Il s'agissait, pourtant, du grand Archevêque de Saint-Boniface.

L'on pourrait bien ajouter que le Pontife — qui sut obéir à Rome, avec tant d'empressement et d'humilité, dans les circonstances héroïques que l'on sait, et qui avait soif des directions supérieures de l'Église — n'était pas un religieux qui appréciât moins celles des autorités de sa Famille religieuse. Il faudrait dire encore la piété

cacha mal son émotion et ses larmes : néanmoins, malgré les plus pressantes sollicitations, il garda pour lui son secret. Quelques jours plus tard, les siens apprenaient par les journaux que le P. LANGEVIN avait accepté de ses Supérieurs un nouveau poste de confiance... et d'immolation. Ce fut là le religieux qu'il resta toute sa vie...

Au jeune Père TACHÉ, — il n'avait que 28 ans, — venu autrefois en France, pour être sacré Évêque de la Rivière-Rouge, et qui protestait de son élévation à l'épiscopat, désirant, disait-il, rester Oblat jusqu'à sa mort, le Fondateur avait répondu :

— « Tu seras évêque et, comme moi, tu n'en seras que plus Oblat (1). »

Mgr LANGEVIN, non plus, ne fut pas moins Oblat, du jour où il porta la mitre. Son diocèse n'a pas paru souffrir de sa condition de religieux, — bien au contraire. Il eut l'intelligence assez nette de ses devoirs et le cœur assez large, pour répondre à chacun d'eux et les subordonner selon leur juste mesure.

Comme preuve de cette assertion, nous nous contenterons de citer ici le jugement porté sur le vénéré défunt par le *Messager Canadien du Sacré-Cœur de* JÉSUS :

— Nous nous inclinons, avec tout le Canada, devant la tombe, fraîchement fermée, du grand Archevêque de Saint-Boniface.

Il fut un homme de DIEU, comptant avant tout sur la grâce de JÉSUS-Christ et sur l'efficacité de la prière — à laquelle, malgré la multiplicité de ses occupations, il consacrait un temps considérable. La dévotion au Sacré-Cœur et à MARIE Immaculée faisait ses délices : il trouvait en elle consolation, réconfort et force invincible, dans les tribulations qu'il eut à endurer et les luttes qu'il eut à soutenir.

Gardien vigilant des droits de DIEU, il lutta, jusqu'au bout, pour reconquérir la plénitude du droit des catholiques à leurs écoles. Il accepta, avec obéissance, la ligne de conduite tracée par Léon XIII ; mais, comme Léon XIII, il proclama que le réglement Greenway-Laurier n'était pas un réglement final — mais un commencement de justice.

---

(1) L'Évêque de Marseille tenait de l'ancienne noblesse ecclésiastique et séculière l'usage de tutoyer les inférieurs, qui n'avaient point un certain âge, fussent-ils même dans les ordres.

Ceux qui font bon marché des droits de l'Église, et qui règlent les questions en sacrifiant les droits inaliénables des catholiques, le trouvèrent incommode, — parce qu'il fut soucieux du bien des âmes. Il réclamait pour les catholiques le droit de se choisir des maîtres catholiques et des livres catholiques, d'enseigner d'une façon catholique, à toutes les heures de la journée — et pas seulement à 3 h. 30 de l'après-midi.

Évêque vraiment catholique, il fit son possible pour donner des prêtres de leurs langues aux catholiques français, anglais, flamands, polonais, ruthènes et autres, qui s'établissaient dans son vaste diocèse.

Sous son administration, de magnifiques édifices religieux s'élevèrent à Saint-Boniface et à Winnipeg, — cathédrale majestueuse dont la façade blanche se détache sur le paysage environnant, hôpital outillé à la moderne, collège, séminaire, pensionnats, etc., — attestant la vitalité et le progrès catholiques. Connaissant toute la puissance de la prière, il ouvrit dans son diocèse des maisons où les Carmélites, les Oblates, etc., intercéderaient, sans cesse, pour le succès des entreprises catholiques de la région.

Durant vingt années d'un fécond épiscopat, il dépensa ses forces, sans compter, pour le bien et le salut des âmes. Il a bien mérité la couronne de justice !...

Comment un archevêque qui aima tant la *sainte Église de* DIEU, — à la façon des Bourget et des Laflèche, — n'eût-il point continué d'aimer, d'amour tendre et fort, sur le trône épiscopal, l'état religieux, les Ordres religieux, les religieux eux-mêmes qui ont la mission d'être la moelle de la sainteté catholique ! Il savait trop sa théologie pour ignorer le sens de l'Église à ce sujet. Il avait trop de piété pour ne point goûter la saveur spirituelle des Instituts religieux. Son zèle était trop ardent pour ne point apprécier les travaux gigantesques et les dévouements sublimes dont sont capables les communautés religieuses. Aussi continuèrent-elles d'être bien accueillies et bien traitées dans son diocèse.

Mais il va sans dire qu'il garda toujours de toutes filiales préférences pour la Congrégation des Oblats, *sa Mère*, — car c'est ainsi qu'il parlait d'elle, sans pose et sans tartuferie, par l'instinct de sa foi, le besoin de son cœur.

Un jour, dans une grande cérémonie publique, où il avait pris la parole et à laquelle assistaient plusieurs

GALERIE DE FAMILLE

I. — Mgr Adélard LANGEVIN, 1855-1915 (897) [1].

Mgr Louis-Philippe-Adélard LANGEVIN — né à Saint-Isidore-de-Laprairie (Diocèse de Montréal), le 24 août 1855 ; profès, à Lachine, le 25 juillet 1882 ; ordonné prêtre, à Ottawa, le 30 juillet 1882 ; élu Archevêque de Saint-Boniface, le 8 janvier 1895, et sacré, à Saint-Boniface, le 19 mars suivant, par Mgr É-C. Fabre, Archevêque de Montréal — est mort, à Saint-Boniface, le 15 juin 1915.

LE jeune Louis-Philippe-Adélard — fils du notaire Langevin, de Saint-Isidore-de-Laprairie, et neveu par sa mère de Mgr Racicot, futur Auxiliaire du siège de Montréal — tenait de ces deux familles une rare noblesse de cœur, noblesse toujours plus réelle et précieuse que celle des armoiries. Souventes fois et très ému, il a raconté ce qu'à son père il devait de droiture, de conscience, d'esprit de devoir, et à sa mère, de piété et d'amour des pauvres. D'une part, l'intégrité et l'honneur que mettaient, autrefois, dans leurs actes les vieux notaires et qui étaient une tradition de carrière, et, d'autre part, la charité et le dévouement aux âmes qui furent les traits saillants de la sainte figure de son oncle maternel : ces deux courants lui passèrent dans les veines.

Malgré tant de qualités d'ordre moral, couronnant une intelligence vive et pénétrante et qui disputerait la palme aux plus brillants élèves, — plus tard, les plus distingués

(1) Cette Notice a déjà paru dans *La Bannière de Marie Immaculée* (Ottawa), 24me année, N° 24 (1916), pp. 86-96, — sous la signature du R. P. Rodrigue VILLENEUVE. Nous nous sommes seulement permis d'y ajouter quelques détails.

personnages, — parmi ses condisciples, il y avait en sa nature, dès l'enfance, une vivacité et une impétuosité de caractère, rachetées sans doute par un bon cœur sans égal, mais qui sollicitaient l'émondage d'une éducation ferme et avisée. Il n'était pas toujours à la remorque de ses compagnons d'enfance, et il savait les mener à la guerre. Son espièglerie scandalisait, parfois grandement, quelque vieille voisine, un peu confite en sa piété. Le presbytère connut lui-même son premier coup d'audace, — à sept ans, — quand, de son propre mouvement, il allait demander sa place au sanctuaire. Déjà, cambré sur la route, en face d'une porte d'où la mégère le menaçait, il affirmait crânement son *droit* de rester, s'il l'entendait, *dans le chemin du roi*. La grande sœur, soucieuse, aurait parfois gravement averti : — « Adélard, prends bien garde : si tu ne fais pas un saint, tu feras un bien mauvais garnement. » Mais déjà, en son cœur, il avait choisi de ne pas faire un mauvais garnement.

Une piété droite, une générosité sans limites, une intelligence éveillée : c'en était assez pour donner de justes espoirs d'un appel au sacerdoce. Volontiers, et de bonne heure, il prit le chemin du Petit Séminaire de Montréal, entretenant en lui-même le désir d'être prêtre. Qu'il fut parfois, au cours de ses études, espiègle et lutin, comme on le dit, c'est très croyable ; mais non moins aussi qu'il sut ravir l'affection de ses maîtres et leur inspirer les plus belles espérances.

Devenu ecclésiastique, il enseigna au Petit Séminaire, jusqu'à l'époque où il reçut l'ordre du diaconat. Il y serait resté même beaucoup plus longtemps ; car, dans sa foi perspicace et dans l'ardeur de sa piété, pour ne point s'exposer à faillir aux obligations de son sacerdoce, il songeait à entrer dans la Société de Saint-Sulpice ; sa faible santé y mit obstacle. Envoyé, quelque temps, comme professeur au Collège des Jésuites, — tout en prenant quelque repos, — ce fut là que la grâce de la vocation religieuse acheva de mûrir en son âme : il s'en vint frapper à la porte du Noviciat des Oblats, à Lachine.

Qu'est-ce qui l'attira, spécialement, dans notre Institut religieux ? Quel concours de circonstances déterminèrent ce choix? Il ne nous appartient pas de le dire. Chose assurée, la soif de sa sanctification personnelle et le dévouement aux âmes furent l'inspiration maîtresse de sa décision. Nous savons mieux, pour l'avoir appris de sa bouche, que toute ferme que fût cette résolution, elle lui en coûta cher, quand même, et ne fut point sans torturer profondément son cœur. Le démon pressentait-il l'apôtre et le pontife que serait ce jeune religieux ? En tout cas, l'ennemi ne lui laissa point, sans effort, secouer les liens du siècle. Il a raconté parfois, dans l'intimité, l'une des tentations les plus subtiles dont se servit l'enfer pour l'arrêter au seuil du cloître. Distingué par nature et par éducation, cultivé, aimable, spirituel, ce jeune abbé n'était point sans être disputé, à l'envi, dans les milieux les plus divers. Un jour qu'il visitait, à cette époque, la famille d'un de ses confrères, — plus tard l'un des membres distingués du clergé canadien-français, — la mère de celui-ci de lui dire très ingénûment :

— « Mais, Monsieur LANGEVIN, est-il bien vrai que vous voulez entrer chez les Oblats ? Vous, si intelligent et qui avez tant d'avenir, vous en aller ainsi dans cette petite Congrégation, chez des Missionnaires de sauvages ! Je vous en prie, faites donc comme mon fils ou, du moins, entrez, je vous prie, dans un grand Ordre, où votre talent puisse trouver à se mieux exercer ! »

Que les menées de DIEU sont à l'encontre de la sagesse humaine ! Qui oserait dire, sur la tombe du grand mort, que son entrée dans l'état religieux aura rapetissé le rôle de son existence ? Quoi qu'il en soit, l'abbé LANGEVIN dut répondre, alors, avec la liberté discrète et fière qui le caractérisait déjà ; néanmoins, la parole de cette dame avait été un dard cruel enfoncé dans son cœur. Il lui fallut remettre, une fois encore, sur le bûcher du sacrifice, toutes les inclinations de la chair et, de nouveau, les immoler une à une : ce fut fait pour toujours.

— « *Aucune parole humaine* », écrivait-il, plus tard, à l'un de ses protégés, qui se proposait d'entrer au novi-

ciat, « *ne pourra jamais exprimer ce qu'il m'en a coûté pour être religieux, être prédicateur de missions, être professeur, être vicaire des missions, être évêque !* DIEU *seul sait ce qu'une première détermination en a* déterminé *d'autres...* »

Il fut, au noviciat, le religieux modèle qu'il ne devait point cesser d'être. Pas plus à cette époque que plus tard, les allures mystiques ne durent le figer comme statue en niche, mais un robuste sens de la foi, la vaillance du sacrifice, la générosité du devoir et le courage dans la lutte morale achevèrent leur empreinte définitive sur sa physionomie intérieure. Il fit son oblation, en juillet 1882, et, quelques jours plus tard, il recevait, avec l'onction du sacerdoce, l'esprit du Bon Pasteur : cette grâce sublime couronnait l'œuvre de sainteté qu'avait accomplie le triple glaive des saints vœux.

Nous ne suivrons le jeune prêtre Oblat ni dans son ministère, comme prédicateur de retraites, — attaché à la maison de Saint-Pierre, à Montréal, — ni comme professeur puis Supérieur du Grand Séminaire d'Ottawa, où les prêtres qu'il a formés n'ont point oublié la science éclairée et la vertu solide de leur ancien directeur. Passons aussi sous silence son séjour à Sainte-Marie de Winnipeg, comme curé, et son œuvre comme Provincial des Oblats du Manitoba. Tout le monde sait que ce fut à peine âgé de 40 ans, le 19 mars 1859, qu'il fut sacré Archevêque de Saint-Boniface, pour succéder à Mgr Alexandre TACHÉ, qui lui avait dit, à son arrivée dans l'Ouest :

— « Enfin, vous voilà : je vous attendais depuis dix ans. »

Intercalons, pourtant, ici un incident qui peint au vif et la tendresse et la magnanimité de ce preux, formé au moule des moines chevaliers. Il venait de recevoir son obédience, pour l'Ouest, et devait partir peu après. Ses Supérieurs l'avaient autorisé à faire une visite d'adieux à sa famille ; mais il redoutait que leur affection ne parvînt à affaiblir la générosité de son obéissance. Il se rendit, quand même, chez ses parents, essaya d'y être joyeux,

sincère qui témoigna, chez lui, de son attachement aux exercices de la vie religieuse et que seules les exigences de sa condition pouvaient lui faire omettre, à l'occasion. Enfin, on trouverait une preuve non moins équivoque de sa fidélité à sa vocation dans son zèle à défendre l'intégrité des principes de la vie religieuse et sacerdotale et dans les sévérités courageuses que lui inspirèrent, parfois, la haute idée qu'il avait de la discipline.

Mais, puisque nous ne pouvons songer à tracer au complet la silhouette du grand religieux, de l'admirable Oblat de MARIE Immaculée que fut l'Archevêque de de Saint-Boniface, terminons par ce témoignage que lui rendait, au nom du Supérieur Général lui-même, le T. R. P. Servule DOZOIS, Assistant, dans l'Acte de Visite de la Province du Manitoba, le 16 avril 1911 :

— « *Nous sommes redevables de bien des faveurs à Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface. En toute occasion, l'illustre prélat fait notre éloge, se proclame notre frère en religion* (1) *et nous fait participer, par là, à l'honneur que ses vertus et ses œuvres lui méritent devant* DIEU *et la sainte Église. Votre obéissance, dans le diocèse, à son égard ne pourra pas, sans doute, être plus complète que celle qui est due à tout autre chef de diocèse, mais vous pourrez peut-être vous efforcer de la rendre envers lui encore plus affectueuse, plus prévenante, inspirée en un mot d'une plus vive reconnaissance.* »

Rapprochons ces paroles de celles que lui adressait Pie X, lors d'une visite de Monseigneur au Vatican :

— *Multa audivi de te : bene laborasti et bene certasti. Certus sis quod Papa est cum episcopis certantibus pro justitia.* « J'ai appris beaucoup de choses à votre sujet : vous avez bien travaillé et bien combattu pour la Foi. Ne doutez point que le Pape est toujours avec les évêques qui luttent pour la justice. »

La reconnaissance des autorités de sa Famille reli-

---

(1) Monseigneur se faisait une règle inflexible d'ajouter toujours le monogramme de son titre d'Oblat à la suite de sa signature d'évêque : « ✝ Adélard, *O. M. I.*, Archevêque de St-Boniface. »

gieuse, l'approbation de ses luttes par le VICAIRE de JÉSUS-CHRIST, voilà bien le double rayon qui aura pu illuminer du plus doux espoir la vie du grand défunt ; sur sa tombe, c'est la double palme la plus précieuse que nous puissions déposer, avec nos larmes et nos prières(1).

R. I. P.

II. — R. P. Ernest TOURANGEAU, 1866-1922 (1146)[2].

« Le 7 février 1922, mourait, à l'hôpital de la Providence, à Lachine (Canada), après dix-huit mois de pénibles souffrances généreusement acceptées, dans la cinquante-sixième année de son âge, la trente-cinquième de sa vie religieuse et la trente-et-unième de son sacerdoce, l'un des Oblats les plus distingués de la Famille canadienne de cette Congrégation, ancien Supérieur local à Montréal et à Québec et ancien Provincial — le Père Ernest-Joseph-Antoine TOURANGEAU. »

Le Père TOURANGEAU était l'aîné d'une famille nombreuse, modeste et très chrétienne. Il naquit, le 8 septembre 1866, à Saint-Placide (Comté des Deux-Montagnes), sur les bords du lac aux eaux limpides et douces qu'a chanté, si poétiquement, le regretté Juge Routhier.

Les parents Tourangeau étaient animés d'une foi réelle et ardente. Aussi n'hésitèrent-ils pas devant les lourds sacrifices d'argent qu'imposent des études clas-

(1) Pour de plus amples détails, lire la *Vie de Mgr Langevin, Oblat de Marie Immaculée, Archevêque de Saint-Boniface*, par le R. P. Adrien MORICE, *O. M. I.* : volume in-8°, de 374 pages, avec gravures, en vente au Juniorat des Oblats, 222, rue Provencher, à Saint-Boniface (Man.) ; 1916. Voir *Missions*, 53e année, N° 210 (Décembre 1919), page 391 : *Quelques Ouvrages parus pendant la Guerre* (4).

(2) Les alinéas de cette Notice, qui sont précédés de guillemets, sont tous extraits d'un article, — signé : *L'Abbé Élie Auclair*, — paru dans la *Semaine Religieuse* de Montréal, du 23 Février 1922, pp. 121-124.